



MaPrimeRénov' : tout savoir sur cette nouvelle aide !

**maprimerénov'**

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Mise en place par l'Anah (Agence nationale de l'habitat), **MaPrimeRénov'** est une aide à la rénovation énergétique. Elle est calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique des travaux : audits énergétiques, isolation, chauffage, ventilation, rénovation globale...

Ce dispositif est **réservé aux particuliers** uniquement, c'est donc **à vous d'initier la demande de prime sur le site maprimerenov.gouv.fr**.

Bonne nouvelle, votre artisan peut vous accompagner dans le montage et le paiement de l'aide MaPrimeRénov' en partenariat avec Abokine !

Les 5 étapes à suivre

Étape 1 : Je souhaite financer mon chantier

Mon artisan m'a remis un devis et a initié mon dossier CEE (il m'a remis une promesse de prime sous la forme d'un Cadre Contribution mail ou papier).

Je ne signe pas encore le devis et me rends sur maprimerenov.gouv.fr.

Étape 2 : Je crée mon compte sur maprimerenov.gouv.fr

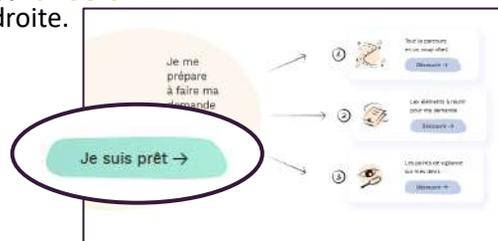
Je prépare toutes les informations dont j'ai besoin :

- Une adresse mail personnelle
- Les civilités et dates de naissance de tous les membres du foyer
- Le(s) dernier(s) avis d'imposition (numéro fiscal et référence notamment)

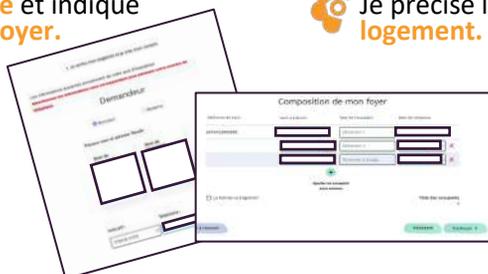
Je clique sur **COMMENCER** en bas à gauche.



Je clique sur **JE SUIS PRÊT** en bas à droite.



Je **confirme mon identité** et indique les autres **membres du foyer**.



Je précise le **type de mon logement**.



Je suis éligible, je peux alors créer mon compte ! Je clique sur **Créer mon compte** et entre mes coordonnées dans le formulaire.

Je reçois un email et clique sur le lien pour activer le compte (sous 24h).



Étape 3 : J'attends la validation de MaPrimeRénov'

Après avoir reçu la validation de MaPrimeRénov', je peux signer le devis de mon artisan et les travaux peuvent commencer.

Étape 4 : Mes travaux peuvent commencer

À l'issue des travaux, mon artisan édite la facture.

Étape 5 : Et la suite ?

Une fois le chantier réalisé, mon artisan me remet la facture du chantier. Je peux alors la téléverser sur mon compte MaPrimeRénov' pour demander le versement de mon solde et finaliser le dossier.



1. Mon artisan initie mon dossier et me remet un Cadre Contribution (sous format papier ou mail)
2. Je crée mon compte sur le site de MaPrimeRénov'
3. J'attends la confirmation du montant de l'aide MaPrimeRénov' par l'Anah
4. Je signe le devis de mon artisan, les travaux peuvent commencer
5. Je téléverse la facture remise par mon artisan dans mon compte MaPrimeRénov'
6. Une question ? Contactez l'Anah : 0 806 703 803 (service gratuit + prix de l'appel), joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00